Votre conseiller
TEA CONSEIL
Tél : 01 46 22 44 20 (coût d'un appel local)
Mail : ebonnans@tea-conseil.fr

Vos interlocuteurs de gestion
Unité de gestion :
GROUPAMA GAN VIE
DIRECTION COLLECTIVES GESTION INTERNE
OPERATIONS PREVOYANCE ET SANTE
2 BOULEVARD DE PESARO
92024 NANTERRE CEDEX
Tél : 09.70.83.02.26 (coût d'un appel local)
Espace Client :
https://espace-client.gan-eurocourtage.fr
Code portefeuille : K8

Adresse retour bordereau
DIRECTION COLLECTIVES GESTION INTERNE
OPERATIONS PREVOYANCE ET SANTE
2 BOULEVARD DE PESARO
92024 NANTERRE CEDEX

LA POSTE SD : 866002047991130

762828 6855 931
C08 1/ 3 169

BIOTECH SANTE
85 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
75006 PARIS

Vos références

N° de client	: 52123751 à rappeler pour toute correspondance
Raison sociale	: BIOTECH SANTE
SIRET	: 43496931700024
N° Appel de cotisations	: GGVFCU10000902373
Code auxiliaire	: C003011108

NANTERRE, le 20/04/2026

Objet : Votre facture DSN

Madame, Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de vos garanties et nous vous en remercions.
Nous vous adressons l'appel de cotisations pour le trimestre passé.

Le montant de vos cotisations s'élève à 1578,69 €.

Nous vous informons que compte tenu des assiettes que vous avez déclarées dans vos DSN, vous restez redevable d'un montant de 1578,69 €.

Le montant calculé de 1578,69 € sera prélevé le 05/05/2026 sur le compte que vous nous avez communiqué. Le prélèvement des sommes dues étant automatique, vous n'avez aucune action complémentaire à réaliser concernant le règlement.

NOVEDEV000 PRODUCTION NOVEFCO001

En cas de transmission de cet appel de cotisations à votre comptable ou votre déclarant, n'oubliez pas de lui transmettre également ce courrier explicatif.

Nos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous compléments d'information.

Restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Typhaine Delorme
Directeur Collectives
Groupama Gan Vie

NOVEDEV000 PRODUCTION NOVEFCO001

Appel de cotisations N° GGVFCU10000902373

Période du 01/01/2026 au 31/03/2026

Contrat N° 77223500000000 - Prévoyance Cadre

Période du 01/01/2026 au 31/03/2026

Assiette	Taux	Valeur assiette (€)	Montant dû TTC (€)
Tranche A	2,20 %	44978,43 €	989,52 €
Tranche B	4,15 %	14197,11 €	589,17 €
Total pour le contrat **77223500000000**			1578,69 €

TOTAL COTISATIONS SUR LA PERIODE	1578,69 €

TOTAL APPEL DE COTISATIONS	**1578,69 €**

Le présent appel de cotisations concerne la prime échue pour la période susmentionnée. Si vous êtes redevable d'une cotisation sur une période antérieure, nous vous informons que ce nouvel appel de cotisation n'a pas pour effet d'éteindre les procédures en cours à cette même date pour non-paiement au titre de l'article L. 113-3 du Code des assurances.

762828 6857 931 2/ 3 169

NOVEDEV000 PRODUCTION NOVEFCO001

EN SAVOIR PLUS SUR LE CALCUL DE VOS COTISATIONS EN SANTÉ PRÉVOYANCE

Rappel : si la gestion de vos déclarations est gérée par un tiers, pensez à lui **communiquer ce document avec votre facture.**

À chaque fin de trimestre, un prélèvement est effectué au titre des cotisations dues pour les contrats Santé/Prévoyance que vous avez souscrits pour l'ensemble de vos salariés.

Comment est calculé le montant de votre prélèvement trimestriel ?



Pour chaque période, nous **exploitons les informations véhiculées** dans vos DSN : en **prévoyance** il s'agit des masses salariales, en **santé le forfait**, qui équivaut au temps passé dans l'entreprise par salarié.

À ces informations, nous appliquons les taux contractuels présents dans la fiche de paramétrage.

Comment sont exploités les éléments de vos DSN pour le calcul des cotisations ?

SANTÉ

Vos cotisations sont calculées **sur une base forfaitaire.**

Nous exploitons les informations des salariés déclarés (date d'affiliation, date de radiation, modèle d'adhésion, ...) dans votre DSN au titre de vos contrats. La base forfaitaire est calculée en fonction **du nombre de mois de présence par assuré au cours d'un trimestre.**

À noter que le forfait mensuel est proratisé.

Les taux contractuels appliqués correspondent aux codes option déclarés pour chaque salarié.

PRÉVOYANCE

Vos cotisations sont calculées **sur la base des assiettes (masses salariales).**

Nous exploitons les assiettes que vous nous transmettez via votre DSN pour le calcul de vos cotisations. Ces assiettes sont déclarées selon les tranches A, B, C et D qui sont définies par la Sécurité sociale.

Les taux contractuels appliqués correspondent aux tranches d'assiettes déclarées.

Les bonnes pratiques pour une déclaration DSN fiable

- ✓ Respecter les **périodes de validité** présentes sur la fiche de paramétrage
- ✓ **Mettre à jour les taux de cotisation** conformément à la fiche de paramétrage
- ✓ **Déclarer l'ensemble de vos salariés** dans vos DSN
- ✓ En santé : **déclarer les codes option** en fonction de la situation familiale des salariés
- ✓ En prévoyance : **ventiler les montants de rémunération** sur les tranches d'assiettes que vous avez souscrites
- ✓ Suivre régulièrement les **Comptes Rendus Métier** depuis votre portail déclaratif

762828 6859 931 3/ 3 169

GGVIE-9014-042024- 02 - 1

Nos services en lignes pour vous simplifier la vie !

L'espace entreprise vous permet de gérer simplement vos contrats

Depuis votre espace client, en cliquant sur les détails du contrat :

- **Consultez vos documents et cotisations**
- **Contactez nos experts digitaux par chat**
- **Mettez à jour vos coordonnées et moyens de paiement**
- **Retrouvez l'ensemble de vos garanties**



- **Affiliez vos salariés et leur famille**
- **Déclarez les arrêts de travail de vos salariés**
- **Mettez à jour vos assiettes de cotisations prévoyance (1)**

L'espace assuré facilite les démarches individuelles de vos salariés

Depuis l'espace de votre salarié, en cliquant sur les détails du contrat :

- **Ajoutez /retirez des membres de la famille au contrat (2)**
- **Contactez nos experts digitaux par chat**
- **Accédez à l'ensemble de vos contrats et documents**



- **Réalisez et modifiez votre désignation de bénéficiaire pour la garantie décès**
- **Optez pour le prélèvement automatique et gérez vos coordonnées (bancaires et postales)**
- **Consultez vos garanties, cotisations, remboursements**

(1)Sous réserve d'opter pour le prélèvement automatique
(2)Selon les dispositions contractuelles en vigueur

GGVIE-9014-042024- 02 - 2

Groupama Gan Vie | Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511Z - Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris cedex 08 Tél. : 01 44 56 77 77 Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris.

Les produits d'assurances de Groupama Gan Vie sont distribués par Gan Assurances, Gan Prévoyance et sous la marque Gan Eurocourtage via les courtiers